



Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
55 rue de la République
76700 Harfleur

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Jean-Pierre FARANDOU
Président Directeur Général de la SNCF
2, place aux Étoiles - CS 70001
93633 La Plaine Saint Denis Cedex

Harfleur, le 5 décembre 2022.

Monsieur le Président, Directeur-Général,

J'ai bien reçu votre réponse en date du 8 novembre au courrier collectif que je vous ai adressé avec les autres parlementaires normands à propos de la modification des horaires du TGV Le Havre-Marseille en 2023, et qui, selon nous, menacent clairement cette ligne pourtant si utile.

Si j'ai bien noté les arguments qui vous ont conduits à modifier ces horaires, comme vos propos se voulant rassurants, je m'étonne qu'une telle décision ait été prise unilatéralement par la SNCF sans aucune concertation préalable, notamment auprès de la Région Normandie, du Département de la Seine-Maritime et des présidents des principales agglomérations normandes concernées : Le Havre, Rouen, Dieppe, Evreux, Caen, Cherbourg.

Vous évoquez par exemple le fait que les usagers normands se rendant à Marseille « panachent » déjà leurs déplacements en empruntant de manière indifférente cette ligne TGV directe ou les autres liaisons en correspondance via Paris. Or si les passagers panachent c'est parce que l'offre est réduite. C'est d'ailleurs ce qui a motivé ma demande auprès de Monsieur Clément BEAUNE, que je renouvelle auprès de vous, de rajouter une deuxième desserte quotidienne au départ du Havre direction Marseille en TGV. Ainsi horaires du matin et de l'après-midi seraient complémentaires.

Sans compter le fait que les conditions de circulation sur la ligne Le Havre / Paris soient particulièrement laborieuses car souvent dégradées, vous semblez ne pas prendre en compte les usagers normands qui utilisent actuellement la ligne TGV Le Havre / Marseille pour se rendre directement dans les autres villes et régions desservies par cette ligne, sans ainsi la contrainte d'un transit par Paris.

Concernant l'agglomération havraise, tous les avis convergent unanimement (élus locaux, Chambre de Commerce, MEDEF, UMEP qui regroupe les professionnels portuaires, industriels et associations d'usagers) pour affirmer que les modifications d'horaires imposées vont porter préjudice à cette ligne et réaffirmer l'attachement à cette liaison TGV et son utilité.

Un minimum de concertation vous permettrait de vous en assurer à l'échelle de la région Normandie.


Je ne reviendrais pas sur les conséquences déplorables des réformes ferroviaires que vous évoquez et qui vous enferment, notamment pour l'activité TGV, dans une logique purement de rentabilité financière, alors même que les urgences écologiques comme les déclarations présidentielles et gouvernementales pressent à redévelopper les liaisons ferroviaires, mais en tout état de cause la modification horaire imposée à cette ligne demeure inquiétante.

En tout état de cause, je sollicite de nouveau le report de l'application de votre décision, le temps de concerter les autorités publiques locales, départementales et régionales, quitte à maintenir les horaires de cette ligne le temps de cette concertation tout en ajoutant un second TGV sur les nouveaux horaires que vous proposez.

Enfin, puisque vous me demandez l'autorisation de publier nos échanges de courriers sur le site SNCF.COM, je souhaiterais que ce présent courrier puisse y être ajouté.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Directeur-Général, en l'expression de toute ma considération.

Bien à vous,



Jean-Paul LECOQ